PETITION CONTRE LE DISPOSITIF CLAIR

Mis en place dans la plus grande opacité, le dispositif CLAIR n'apporte aucun moyen supplémentaire aux établissements concernés.

En réalité il s'agit de bouleverser les carrières des personnels. En effet c'est le chef d'établissement, s'appuyant sur le (ou les) préfet(s) des études qui recrutera et notera les enseignants et CPE, sur la base de contrats d'objectifs les liant pour trois ans à ses choix arbitraires. C'est dire que ne pas se lier à un établissement CLAIR c'est être contraint à la mutation.

Il s'agit d'un nouveau moyen pour contourner le paritarisme et faire éclater les règles nationales.

Il s'agit aussi de préparer, avec la mise à mort de l'éducation prioritaire, une école à deux vitesses, avec à terme, la casse des diplômes nationaux, pour soi-disant s'adapter aux élèves.

C'est pourquoi les syndicats de la FSU présents dans l'établissement (le SNUEP, le SNES et le SNEP) s'opposent fermement à la mise en place du programme CLAIR et à toute initiative ministérielle conduisant à modifier la nature des statuts des PLP, certifiés, agrégés, professeurs d'EPS et CPE.

Ils appellent les collègues à signifier leur opposition à la mise en place de ce dispositif d'exception à Jules Uhry et partout dans le pays.

.....

Je refuse la mise en place du label CLAIR à Jules Uhry et dans les autres établissements concernés. Je soutiens les élus de la FSU dans leur refus de voter le dispositif. J'appelle l'ensemble des membres du Conseil d'Administration à faire de même.

Nom, Prénom, Qualité,	Signature